

ÊTRE CHARRON A BARISEY-LA-CÔTE AU XIX^e SIÈCLE (SUITE ET FIN)

ASPECT DE LA CLIENTELE

Il est difficile d'identifier la clientèle du charron faute de précisions sur sa représentation par rapport à la population générale du village et sur la catégorie professionnelle de chacun des titulaires d'un compte. En outre, la mention prénominale des personnes affectées d'un même patronyme est parfois d'une inconstance telle, d'une année à l'autre, qu'il est délicat de suivre fidèlement cette clientèle. C'est ainsi qu'un premier Claude Joyeux, reconnaissable par sa qualité de "maire", associé à l'écriture de son nom, n'est ensuite repérable que parce qu'il est appelé "ex-maire", alors qu'un second Claude Joyeux, ne se distingue de lui que par son qualificatif de "fringant". La distinction est encore plus difficile à faire entre les frères, obligatoirement et coutumièrement distingués entre "l'aîné" et le "jeune" lorsqu'ils portent le même prénom, tels qu'un Claude Joyeux le jeune et Claude Joyeux l'aîné, ou Pierre Joyeux le jeune et Pierre Joyeux l'aîné, parce que des qualificatifs aussi officiels manquent de rigueur, surtout quand on peut lire la mention d'un troisième homonyme difficile à situer par rapport aux deux premiers.

En proportion de la population totale du village et de la population active, les 25 clients recensés dans l'année de plus forte clientèle (1832) sont loin de couvrir tout le réservoir possible de clientèle, alors qu'un seul charron est présent dans le village. Plutôt qu'une infidélité pour un charron du voisinage, il faut penser que de nombreuses personnes répondaient elles-

-mêmes à leurs besoins en travaux de charronnages ou de menuiseries. Pourtant, le fait que Jean BASTIEN compte parmi sa clientèle une ou deux personnes extérieures, à l'exemple de Jean-Baptiste Boileau de Vannes-les-Saulxures, ou Pierre Godfrin de Housselmont, permet de penser que l'inverse pouvait ponctuellement se vérifier. Mais nous sommes handicapés, dans cette estimation des rapports de clientèle, par le fait que nous ne connaissons ni la capacité du train de culture des personnes concernées, ni leurs besoins de réparations ou de constructions d'outils agricoles.

Pendant cette période relativement courte de 1829 à 1845, la fidélité de la clientèle globale de Jean BASTIEN reste faible puisque la majorité des personnes présentées ne le sollicite qu'au cours d'une seule année, alors que seulement, deux ou trois d'entre elles font respectivement appel à ses services pendant douze ou treize ans.

De fait, la moyenne de fréquentation annuelle de l'atelier du charron ne dépasse pas les quatre ou cinq ans, bien qu'il s'agisse essentiellement de périodes en années consécutives, et non réparties ponctuellement sur la durée de seize années.

Le fonds permanent de clientèle reste faible alors que la masse annuelle de clientèle, qui se maintient, jusque vers 1833, autour d'une vingtaine de personnes, décroche à partir de 1837 pour descendre définitivement à trois personnes en 1845, date au-delà de laquelle plus rien n'est inscrit dans le livre de comptes, sauf de menus travaux

absolument étrangers à la profession. Il faudrait savoir si cette chute de clientèle venait d'un désir du charron de se retirer lui-même de la profession ou si elle eut des raisons indépendantes de sa volonté.

Compte tenu de la grande instabilité de sa clientèle, cette diminution de services n'est pas provoquée par un départ progressif de la clientèle fidèle, car les abandons de commandes semblent constants pendant toute la période des seize années concernées, même s'ils sont plus forts vers 1832 et 1836 et plus faibles vers 1834, 1837-1840. La diminution de la clientèle provient essentiellement de la réduction progressive et pourtant lente du nombre de demandeurs qui, de huit pour 1830, ne sont plus qu'un en 1842 et disparaissent ensuite. Peut-on penser que, volontairement ou non, le charron fermait son marché dans le désir de cesser son activité ?

La constance de la demande ne s'accorde pas clairement avec l'importance des services demandés sur le plan des dépenses, et les plus fidèles habitués du charron, ceux qui le sollicitent pendant 9, 10, 11 ou 12 ans, ne sont pas de gros clients. Ils ne dépensent pas plus de deux à trois francs annuellement chez lui. Les autres, ceux qui dépensent plus de six francs, se maintiennent dans la zone des deux à trois ans, comme la grande majorité de la clientèle. Cette durée moyenne qui recueille des dépenses allant de un à quatorze francs, apparaît bien comme le principe essentiel des rapports de durées et de dépenses qui n'ont d'ailleurs aucune fonction réciproque apparente, les durées de la demande restant très indépendantes des possibilités financières ou des besoins de dépenses.

Fidélité de la clientèle et sommes annuelles dépensées

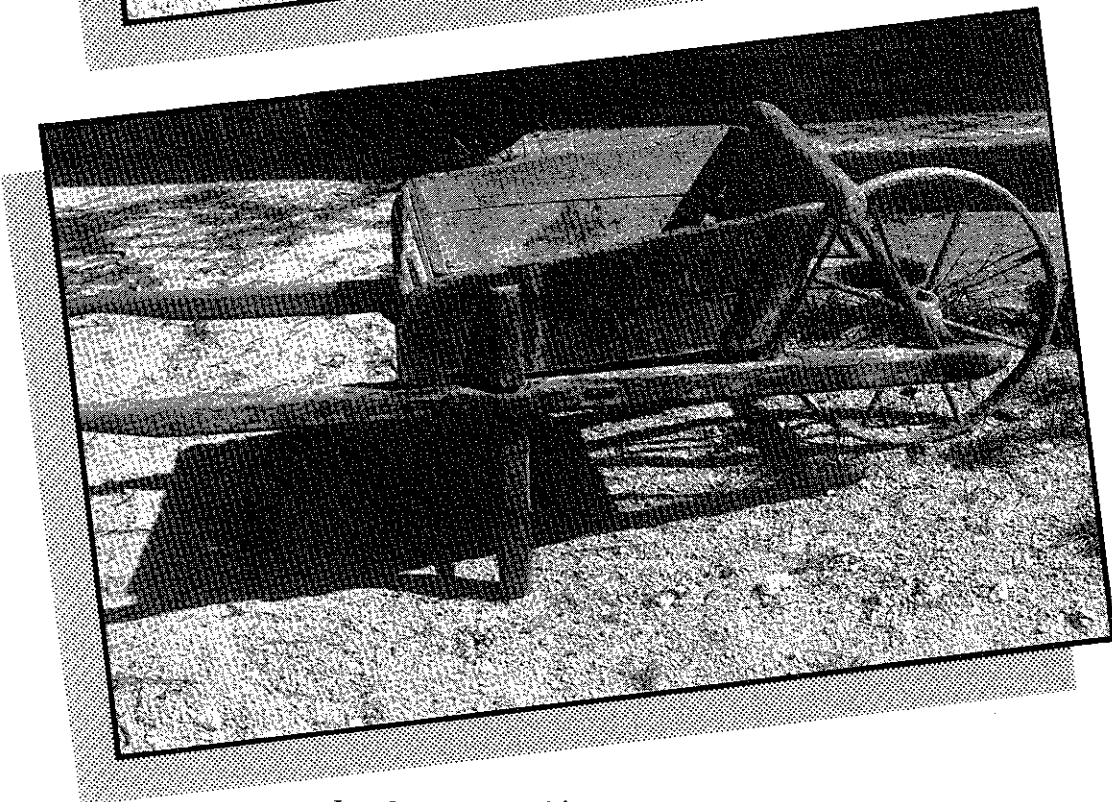
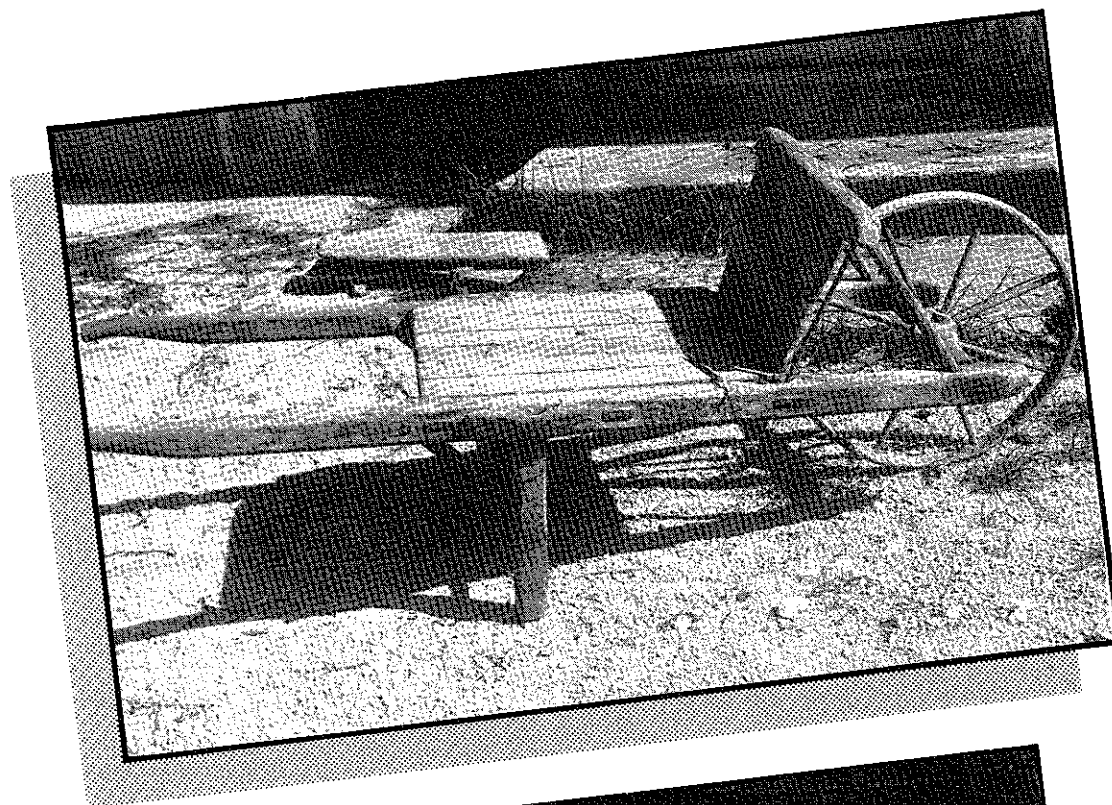
Plus que la proportion des sommes dépensées, il semble que ce soit une unité de durée moyenne qui justifie

l'attachement de sa clientèle au charron. Du reste, cet attachement, en moyenne, reste de faible durée et semble réagir à d'autres facteurs que celui de la valeur des commandes effectuées dans l'année.

L'étude des comptes personnels reste très limitée parce que nous ne connaissons rien des personnes dont les noms nous sont peu évocateurs. Leur émergence dans un livre de comptes trop dépouillé suscite bien des interrogations sur leurs besoins professionnels et l'importance de leur train de culture. Les possibilités de l'analyse humaine apparaissent limitées, n'ayant pas encore le secours de l'ordinateur qui seul, rendrait possible l'accumulation d'un grand nombre d'informations sur un milieu ou une communauté dans un temps rapide. Recueillir mot pour mot l'ensemble de ces comptes avec le descriptif sommaire des travaux n'aurait eu de justification qu'à travers le cadre d'une étude très globale légitimée par la fourniture de données aussi élémentaires et complémentaires que pourraient fournir les matrices cadastrales, les recensements, les actes d'état-civil...

La présentation, pour l'exemple, de ces quelques comptes, pris parmi les premiers de la série, rend possible un classement succinct des demandeurs en trois catégories de besoins : ceux qui sont liés à la culture en plaine, de loin les plus nombreux; ceux qui réclamaient surtout des travaux dépendant de l'exploitation de la vigne en côte ; enfin, ceux qui demandaient des ouvrages de natures diverses, touchant à la petite menuiserie. Dans un seul cas, celui de Charrée en 1829, dont le total des demandes était particulièrement important d'une année sur l'autre, les demandes touchaient à ces trois catégories, allant du recintringe d'une roue au remplacement d'un essieu, en passant par la réparation d'un tonneau et la fabrication d'une "selette" pour "tirer" les vaches.

Chez les uns et les autres, l'importance et la fréquence des travaux



La brouette démontable.

par catégorie d'outils restent proportionnelles à la fréquence des réparations sur outils, dont l'étude a été précédemment faite. C'est bien sûr pour les charrues que s'effectue le plus grand nombre d'interventions, sans que l'on puisse savoir avec de telles statistiques, si le nombre de réparations auxquelles un propriétaire pouvait soumettre une catégorie d'outils dans l'année, est davantage révélateur de l'importance de son parc, ou du rythme d'usure de l'outillage.

Ainsi Joseph Joyeux, à l'important train de culture ignoré, réclame les 7 mai, 28 juillet et 23 septembre 1829, à chaque fois une réparation sur charrue, dont une remise à neuf et *raccomodage* au niveau du chis, du monte et de l'état de broche, et l'on ne sait s'il s'agit de trois charrues différentes ou de la même charrue.

En outre, l'énumération des travaux de charronnerie témoigne mal de la diversité de l'outillage ou des objets quotidiens de l'époque, parce qu'elle n'en fait pas un recensement rigoureux. Elle n'aborde que partiellement la technologie du véhicule au XIX^e siècle, énumérant une suite de pièces détachées : monte, chis, broche... que les ouvrages techniques, ou même les planches de l'Encyclopédie décrivent beaucoup mieux. Les besoins de la vie domestique sont à peine représentés par la construction de portes ou de planchers, car tout ce qui touche à la fabrication de petits objets reste rattaché aux besoins de l'agriculture familiale telle que la brouette, la mangeoire pour les vaches et la selette pour la traite, la clientèle du charron restant agricole et paysanne par excellence.

COMPTES PERSONNELS (orthographe d'origine)

1829

Joseph Vosgien.

1er janvier : Baril d'eau de vie
3 F

1er janvier : Mis un cercle 3 F
3 s.

6 février : Relié un tonneau, fourni demi couronne de cercle 2 F.

Bastien Joyeux.

10 juillet : Deux cercles à un fou-dre 10 s.

Charrée.

6 janvier : Mis un essieu arrière de charriot 3 F.

7 janvier : Recintré une roue haute pour 6 F.

12 février : Mis de plancher devant la chambre de 25 pieds 1 F.

2 mars : Relié un cuveau, fourni les cercles 1 F.

25 mars ;; Raccomodé deux erces, j'ai mis un tэта, une grande éparce, des dents 1 F 5 s.

4 avril : J'ai mis un tendier de branquart, un tourniquet 1 F.

10 avril : J'ai fait deux selettes pour tirer les vaches

27 avril : J'ai fait une balance au palognier 14 s.

10 mai : J'ai mis une broche de tèt 38 s.

9 juin : J'ai mis deux rangées de chariot de derrière 1 F 5 s.

9 juin : Raccomodé brancard, mis un tourniquet 1 F.

11 juillet : J'ai fait déformer le tonneau pour 10 s.

15 juillet : Fer de charrue 3 F.

14 août : Deux battoirs 10 s.

22 septembre : Une balance 1 F 15 s.

28 septembre : Mis trois petites orées de charrue 1 F.

25 septembre : Mis un fourchis, un glissoir de broche 28 F.

2 octobre : Une broche de charrue, une broche de tot et une étot 3 et 5 F.

12 octobre : Fait une petite orée de charrue 15 s.

20 octobre : Mis un cercle de cuvelle.

8 novembre : Renforcé deux tonneaux 15 F réparé tonneau 2 F fait un petit cuvelot 3 F.

Claude Joyeux.

5 avril : charette 6 F

12 avril : Essieu pour la même

charette 2 F 10 s.

28 raccomodé une charrue et mis un monte 3 F 10 s.

19 juin : Rechanté une roue haute
13 juillet : Mis un monte à une charrue 3 F 10 s.

8 août : raccomodé un branquart, mis une ridelle.

11 octobre : Mis un chis de broche 2 F.

Joseph Joyeux

14 avril : 3 petites éparces de charette pour 8 F.

25 avril : Fait un vic pour 1 F 50 s.

29 avril : Fait une roue de brouette 3 F.

7 mai : Raccomodé une charrue 2 F 10 s.

28 juillet : Raccomodé une charrue à neuf 8 F.

23 septembre : Raccomodé une charrue, un chis, une monte, un étot de broche 6 F 5 s.

15 novembre : Mis 4 cercles dans un tonneau 1 F 8 s.

Claude Joyeux

1er mai : Deux mains à une charrue 15 s.

15 juillet : J'ai raccomodé une charrue, mis un chis, une monte de broche 3 F 10 s.

5 août : J'ai mis un grand palonnier

Claude Joyeux Le jeune

20 mai : J'ai ajusté une monte sur la charrue et mis une broche 6 F 15 s.

24 juin : Quatre fachelot de branquart 4 s.

30 juin : J'ai mis une visse de charrue 10 s.

5 août : J'ai raccomodé un branquart, mis une ridelle, 24 éparces, deux ronges, deux broches 3 F.

6 septembre : Une brouette 6 F 5 s.

18 octobre : J'ai relevé 3 tendelins, j'ai mis 10 cercles de brohelle, un cercle de cuvelle pour 15 s.

LES RYTHMES DE TRAVAUX

La connaissance du temps nécessaire à une réparation ou à une fabrication est impossible mais serait précieuse pour juger du rythme général du travail du charron et de la valorisation de l'outil de facture manuelle. Jean BASTIEN ne révèle rien de ce qui permettrait de définir son rythme de travail alors que les dates de facturation présentées dans le livre peuvent aussi bien concerner celles des paiements que celles de l'achèvement des travaux. Nous aurions plutôt tendance à penser qu'elles se rapportaient aux secondes, les comptes personnels devant se clore à date fixe dans l'année.

Il faut tout de même constater que les commandes ne rentraient pas tous les jours. Ces irrégularités ne suivaient pas un rythme annuel facile à comprendre, mais, d'un jour sur l'autre, les courbes quotidiennes de travail, ou de commande, ou de facturation révèlent une relative régularité entre les jours de travaux et les jours de non-prise de commande. En répartition mensuelle, sur le total de toutes les années cumulées, la régularité est moins apparente et accuse d'un mois sur l'autre, une plus grande dispersion des jours de commande ou de facturation et il semble moins évident d'en tirer des conclusions très nettes. La même courbe effectuée par cumulation, qui tend à atténuer ces irrégularités mensuelles présente un graphe de dispersion quotidienne beaucoup plus homogène. A quelques exceptions près, d'un mois à l'autre, les jours de commandes : Les 1er, les 4, 10, 12, 15, 18, 20, 25, 28 du mois, finissent par s'affirmer sur le cycle mensuel, alors que les jours de commandes nulles, ou de faibles commandes se marquent pour les 3, les 7, 9, 11, 13, 17, 21, 23, 26, 30 et 31 du mois. Entre ces dates varient des jours de prises de commandes moyennes qui, bien sûr, tendent à renforcer ou détruire un tel rythme, mais toutefois avec des effets d'atténuation limités.

Les repères du cycle de fabrication ou du moins des notifications d'achèvement d'un ouvrage reste indéchiffrable au vu des courbes qui les datent mal. Ce cycle partait bien sûr de la demande de la clientèle qui débouchait sur une réalisation du travail après un délai plus ou moins long. Ce travail achevé, il devait être aussitôt porté sur le livre de comptes, avant l'intervention du règlement. De toute évidence et malgré ces éléments de variation, la courbe des commandes journalières présente une constance de cycle qui certainement, restait indépendante des cycles journaliers et mensuels, mais se rapportait à une certaine logique du travail de charron, impossible à déterminer, parce que nous recueillons trop d'inconnues sur la qualité réelle du travail de charron. Pour bien comprendre la base des mécanismes, il faudrait certainement introduire des études de rapports de fréquences de travail et de coût, car le cycle des rentrées financières n'était certainement pas sans relations avec avec celui des travaux réalisés.

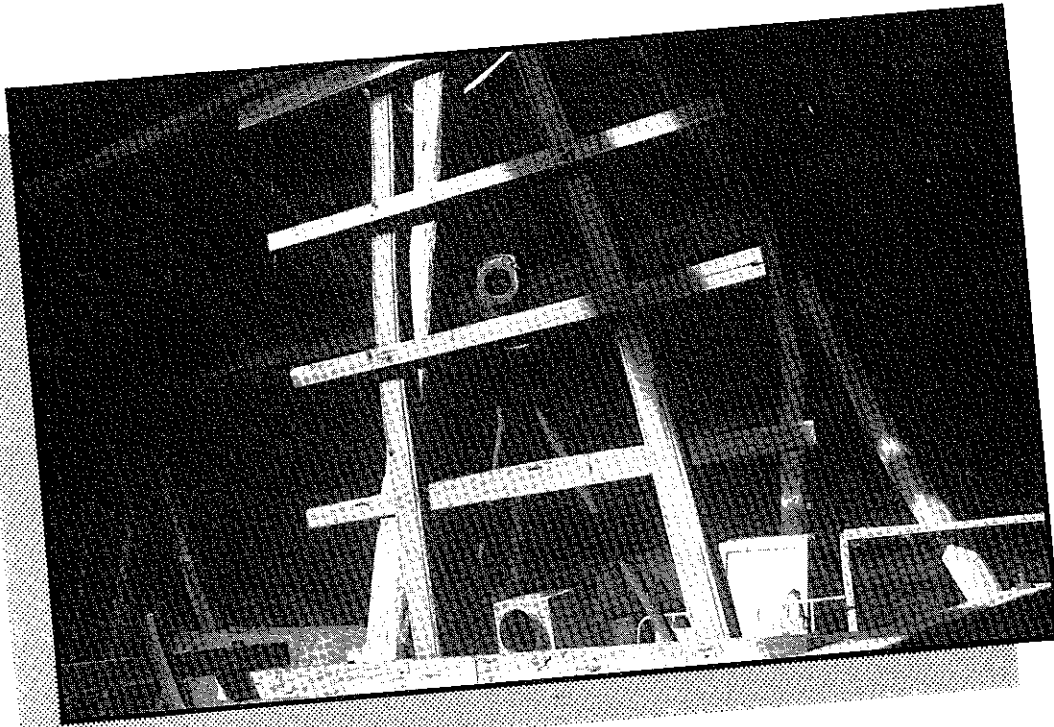
La courbe des cumuls de commandes en distribution mensuelle, réduite au quart de la valeur réelle pour les commodités de traçage, révèle une régularité frappante d'année en année, ou ce sont les mêmes mois qui supportent le plus grand nombre de commandes. Il faut croire que le rythme de distribution annuelle, beaucoup plus que celui de distribution journalière, dépendait de facteurs extérieurs aux travaux propres du *charronage*. Les mois pendant lesquels se *prenaient* les travaux les plus importants étaient ceux de mars, juin et octobre, alors que ceux de plus basses réalisations étaient les mois de janvier, février, avril, août, novembre et décembre. C'est-à-dire que le charron travaillait essentiellement pendant le printemps et à la sortie de l'hiver, pour abandonner le gros de son travail en été et au début de l'hiver, après s'être adonné à un renouveau d'activités dans le courant de l'automne. La courbe de l'année 1829 ébauche nettement cette tendance, qui se développe

et s'affirme en ces trois sommets jusqu'au terme de 1843.

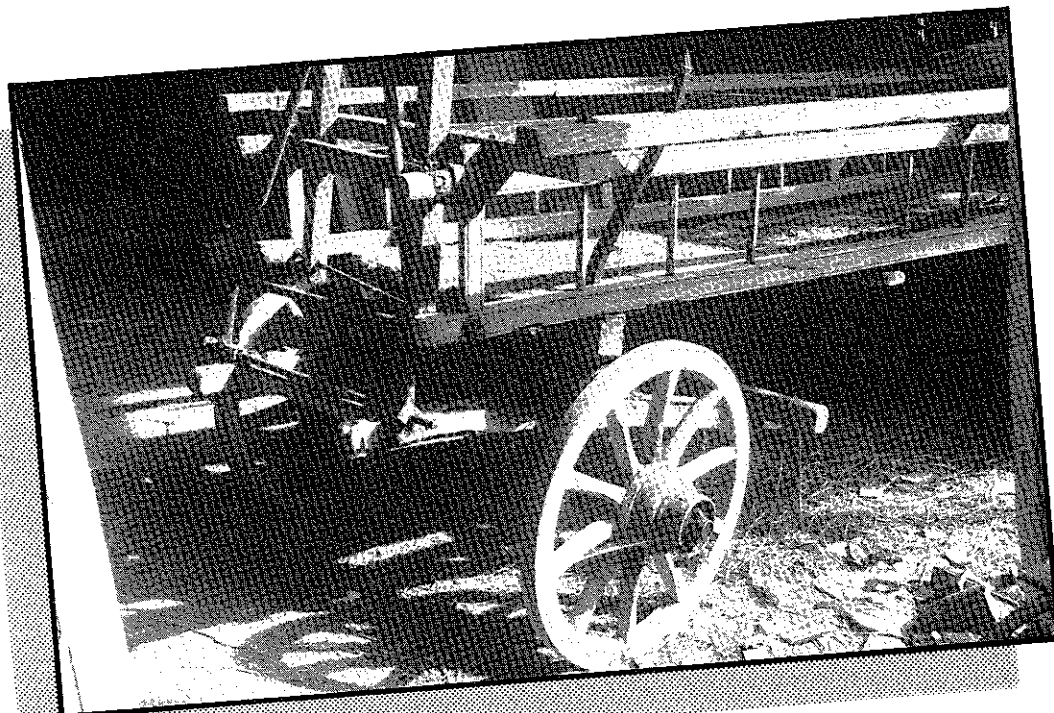
Par ailleurs, la courbe par cumulation traduit parfaitement le tassement des travaux vers la fin des années 1830 et le début des années 1840, qui se mesure particulièrement bien dans la progression verticale des courbes, et qui progresse régulièrement dans l'ensemble, sauf pour quelques exceptions. Ce tassement qui correspond à un arrêt progressif des activités du charron, n'affecte en rien le profil du cycle de travail annuel qui reste toujours partagé sur le même rythme en mois de fort travail et en mois de travaux moins importants.

Ce tassement de commandes, observé à travers leur incidence de coût, de franc en franc à partir de deux sous jusqu'à 20 F, reflète la réduction des travaux, et donc des revenus du charron, qui diminuent très régulièrement d'année en année pour finir par s'écraser presque sur la ligne des horizontales pour 1845. Il s'agissait cette fois-ci d'étudier les rapports entre le nombre de commandes et leur coût, pour observer l'évolution de ce rapport, en fonction de la diminution des travaux. Deux courbes ont été faites, celle des commandes année par année, avec une courbe de réduction schématique qui représente le faisceau de variation des rapports de valeur, et une courbe des moyennes, de lecture beaucoup plus directe, qui réduit l'amplitude de ce faisceau en structurant mieux les mouvements des courbes.

Dans l'ensemble, chacune de ces courbes prouve que la valeur des travaux est inversement proportionnelle à leur quantité, et que c'est surtout entre 10 sous et 3 francs que se situe l'essentiel des demandes, la décroissance des coûts de travaux s'effectuant très rapidement au-delà, pour se maintenir à un niveau très bas, de une à deux commandes globales annuelles seulement au-delà de douze francs. Bien sûr, la variation des sommes versées au charron venait essentiellement du fait que l'on



L'échelle du grand chariot lorrain.



Le train de roues avant.

pouvait lui commander plus ou moins de travaux dans l'année, et non pas d'une inégalité flagrante de la valeur des prix des ouvrages demandés.

La courbe de séparation par année, sans transgresser le principe d'une décroissance régulière, manifeste un grand nombre d'inégalités d'une année sur l'autre, qui ne suffisent pas à remettre en cause le schéma global, beaucoup mieux exprimé par la courbe par cumul. Il faut vraiment arriver aux deux dernières années d'activité du charron pour voir la décroissance se tasser à la valeur d'une commande pour toutes les catégories, essentiellement parce que la clientèle n'était plus assez nombreuse pour permettre un effet de variation.

La même courbe réduite en moyennes permet de mieux situer les rapports entre le nombre de services rendus et leur coût, même s'il a fallu, en-dessous des 1 franc, multiplier l'échelle par 10 pour des facilités de lecture de la courbe. La courbe moyenne revenait à calculer un faisceau global de variations sur toute la période considérée, qui pour les repères essentiels, traduit dans un même sens les variations pour sa frange haute et sa frange basse. Ce sont les travaux situés entre 1 et 5 sous, et ceux situés entre 1 et 2 francs, qui restent les plus nombreux, alors que le faisceau décroît rapidement au-delà de quatre sous pour évoluer entre une et dix commandes seulement au-delà des 10 francs. L'amplitude de la variation des valeurs hautes aux valeurs basses tend elle-même à diminuer au fur et à mesure que la valeur commerciale de l'acte diminue et que les deux franges se rapprochent rapidement des cinq francs.

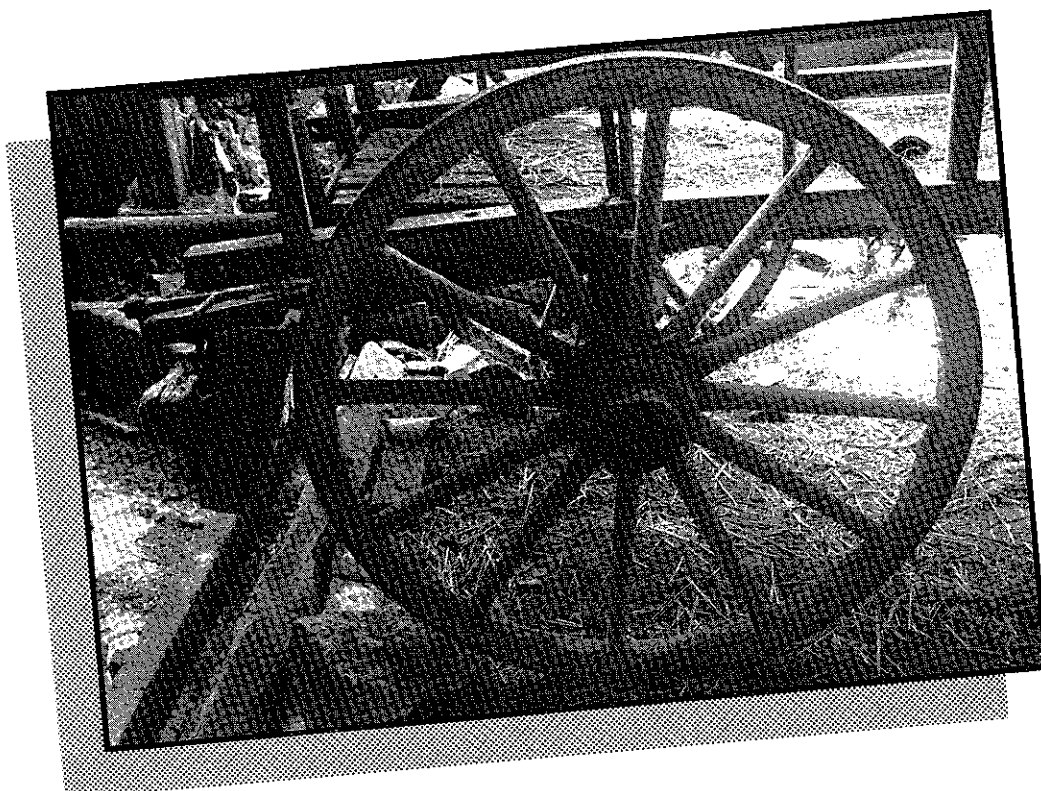
LA RETRAITE DE JEAN BASTIEN

Le livre de comptes de Jean BASTIEN s'arrête brutalement à partir de 1842, année au cours de laquelle le charron cessa visiblement son activité principale. Il n'apparaît d'ailleurs plus sous cette profession dans le re-

censement de 1846, sur lequel on repère un Jean BASTIEN, âgé de 45 ans, marié à Madeleine GODFRIN, âgée de 44 ans, et père de deux enfants, Eugénie 17 ans et Nestor 8 ans. Il est professionnellement classé dans la catégorie des cultivateurs, alors que le second BASTIEN du village, prénommé Joseph, âgé de 80 ans, est classé "sans qualification".

A la même époque, l'unique charron du village s'appelait Albert PILLOT, il était âgé de 37 ans, marié à Madeleine VOSGIEN, 29 ans, et père de Marie 3 ans et Zélie 1 an. Nos deux documents d'analyse, le recensement et le livre de comptes particulier de Jean BASTIEN, ne disent pas si Albert PILLOT exerça sa profession parallèlement à Jean BASTIEN, ou s'il prit sa suite. Nous manquons pour cela d'une meilleure connaissance générale des situations de professions dans le village, mais la naissance des enfants du nouveau charron dans la période suivant directement l'abandon d'activité de Jean BASTIEN et les données du recensement de 1846, qui montrent une stabilisation de la situation familiale et professionnelle d'Albert PILLOT, tendent à nous faire pencher pour l'hypothèse de la succession.

L'identification très précise de Jean BASTIEN reste aussi délicate, même si les prénoms respectifs des deux BASTIEN ne semblent pas laisser de doutes. L'usage des prénoms dans les documents administratifs est suffisamment imprécis et varié pour que l'on ne s'y fie pas aveuglément. Si d'un côté, le grand âge de Joseph BASTIEN, qui pouvait aussi bien se prénommer Jean en second prénom, s'accorderait avec la nécessité d'une prise de retraite, la qualité de cultivateur de Jean BASTIEN pourrait expliquer, que pendant tout le temps de ses occupations supposées en *charronnerie*, il ait travaillé par cycles annuels irréguliers qui lui laissaient une grande part de temps pour la réalisation des travaux des champs. Et le fait qu'on le retrouve jusque vers 1860, 1870, le désigne de préférence comme étant bien le charron recherché, plutôt que Joseph BASTIEN.



La roue haute arrière.



Le frein de la roue haute arrière.

Parmi les documents complémentaires qui permettraient une meilleure identification de l'artisan, se trouvent les minutes de son procès à Toul, dont il n'indique pas l'issue, mais dont il tient rigoureusement le compte des frais qu'occasionnent correspondance et déplacement, (qui ne s'élèvent pas à moins de quarante-et-un). Et si la participation de Jean BASTIEN à cette manifestation mémorable est peu conforme aux possibilités d'un homme âgé de quatre-vingts ans, les révélations du livre de comptes après la cessation des activités du charron correspondent au contraire aux capacités d'un homme dans la force de l'âge. Il semble en effet que, bien que classé comme cultivateur, Jean BASTIEN se soit livré à de menus travaux journaliers au service de son voisinage. Il est vrai que ces travaux portaient sur une période allant de 1858 à 1879, c'est-à-dire au cours de laquelle il avait fortement avancé en âge. Il effectuait alors des travaux d'arrachage de pierres, de taillage de vigne, de bêchage, de labours en pâquis, de récolte de pommes de terre, de fenaison, de conduite de voitures de fumier, de plantation de vigne, de semailles de blé, de ramassage de fagots. Il continuait à tenir son livre de comptes aussi précisément qu'il l'avait fait dans les années 1830 et facturait respectivement, 14 francs en 1869, 21 francs en 1872, 30 francs 10 sous en 1873, 11 francs 13 sous en 1875 à Victor PANICHOT, 6 francs 10 sous à BRELLE en 1869, et 14 sous à Antoine GODFRIN en 1858.

Accessoirement, le livre de comptes servit d'agenda sur lequel Jean BASTIEN notait des dates-repères, nécessaires à la conduite de son train de culture, telles que les jours où sa vache se trouvait en "chasse" (12 mai 1846, 15 juin 1847) ou des indications plus pratiques répondant aux préoccupations du moment telle que cette recette contre le choléra, datée de 1868, qui nécessitait l'emploi de 90 grammes de laudanum, 60 grammes de camphre, 15 grammes de teinture de Pémel, 60 grammes d'essence de menthe,

30 grammes de gingembre et 60 grammes d'anodin d'Hoffman.

Enfin, les activités de Jean BASTIEN encore charron participent, à notre connaissance, de la construction de ces maisons paysannes qui s'imposent à nous sans beaucoup révéler de leur identité et de leur création. La provenance des matériaux de construction répond à des lois simples, mais se défie des règles trop communes et demanderait une cartographie précise que seule rend possible la découverte de documents ponctuels, tels que ce contrat passé entre Jean Baptiste LOROT (1), manoeuvre résidant à Barisey-au-Plain et Jean BASTIEN, qui convenait, le 29 novembre 1834 "et de transport de pierres pour la construction d'une cave et d'un bâtiment pour le profit de Jean BASTIEN. Les murs du bâtiment devaient avoir une largeur ordinaire et les pierres "propres à bâtir", que s'engageait à fournir Jean-Baptiste LOROT, nécessitaient un transport de plus de trente-cinq voitures. Les pierres devaient être extraites pour le premier mars à venir, sous peine de paiement de dommages et intérêts. Le prix que s'engageait à les payer Jean BASTIEN était de trente francs pour la première fourniture, le paiement se faisant ensuite progressif s'il fallait d'autres changements.

Quand il abandonna sa profession et qu'il rendit de menus services rétribués à son voisinage, Jean BASTIEN poursuivit ses activités de transport de matériaux de construction, ce qui nous permet de connaître l'origine de ceux que l'on utilisait couramment à Barisey-la-Côte. Ainsi apprend-on que le bois venait de Colombey, d'Harmonville, la brique de Viterne, la tuile de Jubainville, la chaux de Colombey. La provenance des "doubles" de sable n'est pas indiquée, alors que la chaux était mesurée en "queue".

1 - ou CONOT, le patronyme reste difficile à orthographier et apparaît sous deux formes différentes.

DEPENSES CONSECUTIVES A LA BAGARRE
DE TOUL. *

Voyages :

- Voyage fait pour le procès, trois jours de suite à Colombey, 0 F 14
- Deux voyages à Saulxures 0 F 4.
- Voyage à Toul avec Bastien 1 F 18.
- Voyage à Toul avec Pierre Godfrin 2 F 65.
- Voyage à Toul avec Antoine Godfrin 1 F 10.
- Voyage à Toul pour répondre 1 F 16.
- Voyage à Toul pour porter une pièce par procuration 1 F 25.
- A Colombey pour la retirer 13 s.
- Voyage à Toul 1 F 8.
- Voyage à Toul 1 F 10.
- Voyage à Toul pour porter une pièce 1 F 3.
- Voyage à Toul 1 F 10.
- Voyage à Toul avec Nicolas Bastien.
- Voyage à Saulxures-les-Vannes.
- Voyage à Colombey pour les enregistrements 1 F.
- Voyage à Toul 1 F 12.
- A Colombey 1 F.
- A Toul 1 F 9.
- A Toul 1 F 8.
- A Toul 1 F 8.
- A Toul 1 F 8.
- A Toul 1 F 17.
- A Colombey 2 F 18.
- A Toul 1 F 4.
- A Colombey pour l'enregistrement de deux pièces 4 F 12.
- A Toul pour les porter 1 F 5.
- A Colombey pour le testament.
- A Toul 1 F 2.
- A Toul pour voir le juge...

"en tout et pour tout, ai été quarante et une fois à Toul".

Le recueil des expressions et des mots du charron donne à l'analyse du document une dimension plus humaine que l'étude statistique, en même temps qu'elle offre une saveur locale toute particulière à travers des formes linguistiques originales. C'est que le vocabulaire se trouve en confrontation de la pensée, du geste quotidien et des

réalités technologiques derrière lesquelles se trouve l'homme qui reste le premier inspirateur du travail de recherche.

Cependant, outre son manque de rigueur, le recueil des expressions reste difficile en raison des difficultés de lecture d'un texte manuscrit et surtout des imprécisions de l'orthographe, que l'on utilisait plus sous forme phonétique que grammaticale. De plus, la définition du mot n'est pas toujours acquise et l'objet représenté, le véhicule désigné manque d'apparence.

C'est pourquoi cette longue liste d'expressions ou de mots, que nous avons recueillie avec leur fragilité de forme, constitue surtout la matière première d'une nouvelle étude d'approche linguistique permettant de relier une pensée, un savoir-faire, une profession, avec le langage qui leur servait de véhicule d'expression.

Orthographe d'origine

monte de charrue
palognier de charrue
hée de charrue
manre de charrue ou mane de charrue
petit orée de charrue
charrue
mène de charrue
hué de charrue
ronge d'arrière de chariot
ligne de chariot
thimon de chariot
dent de erce
têta de erce
roue de brouette
tombraut
limonier de tombraut
épars de tombreau
petite éparce de charette
éparre de charette
recintrer une roue

* On observe en 1848, des agitations à l'occasion d'une maladresse d'interprétation des règlements relatifs à la fiscalité de la vente des vins (Albert DENIS : Relation exacte de l'insurrection populaire Toulouise du 7 juin 1848, Toul 1897.)

épachon
 essieu
 haute ridelle des épachelon
 traverse de chevis
 chis de broche
 chis de broche et broche de têt
 étot de broche
 grand palonnier
 ronge de broche
 cercle de bretelles
 grande éparée des dents
 tendier de branquart au tourniquet
 balance au palognier
 glissoir de broche
 pont de branquart
 tarrion
 relier des tendeliers
 grande et petit épure
 fourchis de broche
 glissoir
 chis
 quatre tavions
 roue de malbranke
 ronchet
 branquart
 boîte de branquart
 tendière de branquart
 moulinet
 charette à fumier
 tourniquet de branquart
 ételles
 biot
 éparcechelot
 pointe de pair
 malbroque
 glissoir de broche
 faut branquart
 limon de limonier
 cercle de tonneau
 tendelain
 chintres et raies de roue basse
 chentre de roue
 ronchet d'échamelot

cercle de cuvelle
 couronne de cercle
 bagnotte
 foudre
 fond de tonneau
 cuvoy
 broche d'applomb de cuvoy
 cuvelle
 tonnau
 étouf de tonneau
 relier une bouge
 cuvaux
 cuvelot
 bagnote
 relier deux bolons
 relier un tendelin
 dent de ratelot
 selette pour tirer les vaches
 batoir
 rempachaler un rateau de brebis
 gente à la porte
 volet de quare épure
 échelle de haut pied
 chis
 senon de ratelot
 monture demeule
 volet de porte
 semelle de porte
 toit de lij
 mangeoire de vache
 trétos
 pagnée d'osier
 pagnée de roso
 fourchis
 chevalet
 roselle
 tailler une panne de toit
 chevron.
 ridelle
 rais et virolle de pointe à une roulette
 braquart

Jean-Yves CHAUVET

ERRATA

A l'occasion de sa publication dans
 Etudes Toulouses n° 37, la première partie de
 cet article : "Etre charron à Barisey-la-Côte
 au XIX^e siècle" a été sujette à quelques erreurs
 susceptibles d'en rendre la lecture confuse.
 Nous prions nos abonnés de bien vouloir nous
 en excuser, et de rétablir eux-même la

clarté du texte, à partir des corrections sui-
 vantes :

Page 12 : 1ère colonne, 2ème §, ligne 17 : il
 faut lire "il se globalise sans distinction"
 (et non "il globalise").

Page 12 : 2ème colonne, 1er §, ligne 5 : il faut
 lire "des possibilités de mise de fonds" (et
 non "de possibilité de mise de fonds").

Page 12 : 2ème colonne, 3ème §, ligne 14 : il

faut lire "hormis la pose de quelques chevrons" (et non "la zone de quelques chevrons").

Page 15 : 2ème colonne, 2ème §, ligne 17 : il faut lire "si pour ce dernier, il est vraisemblable" (et non "si, ce dernier...").

Page 17 : 2ème colonne, 2ème §, ligne 8 : il faut lire "pour la première, de 6 F à 6 F 10; pour la seconde, de 3 francs à 3,10 francs".

Page 17 : 2ème colonne, 3ème §, ligne 4 : il faut lire "pour le cas des erces neuves" (et non "pour le cas des pièces neuves").

Page 17 : 2ème colonne, 3ème §, ligne 12 : il faut lire "Mais au delà de ce chiffre, qui tend parfois vers les 4,15 F et les 4,50 F, apparaissent des fabrications de erces neuves à 5,50 F, voire à 9 francs...."

Page 17 : 2ème colonne, 3ème §, ligne 22 : il faut lire "C'est à travers l'étude des prix, la liberté même de création dont on doit souligner l'importance...."

Page 18 : 2ème colonne, 4ème §, ligne 10 : il faut lire "pour prêter réellement à comparaison" (et non "prêter lieu à comparaison...").

Par ailleurs, nous voudrions clarifier le concept de "la loi des constantes et des variations". Cette loi nous permet simplement de distinguer, dans une somme de prix liés à des réparations ou des constructions d'objets donnés, une certaine quantité de prix fixes, ou relativement fixes permettant de penser que les objets qui s'y rapportent sont de nature voisine; et une autre quantité de prix très variables, affectant pourtant des objets identiques par leurs noms, et dont les conditions de fabrication ou de réparation devaient nécessairement varier. En l'état du document, cette méthode est la seule qui nous permette d'aborder la définition des objets traités par Jean BASTIEN.

Enfin, nous voudrions signaler que le livre de comptes de son ancêtre nous avait été très aimablement communiqué par Monsieur Lucien BASTIEN, de BARISEY-LA-COTE.

Jean-Yves CHAUVET

